





FONCTION CONFORMITÉ DANS L'ASSURANCE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA413	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	725,00 €

LIEUX ET DATES:

PARIS

- Du 16/10/2024 au 16/10/2024

OBJECTIFS

- Définir le périmètre de la fonction conformité
- Maîtriser les exigences et les obligations réglementaires du système de gouvernance dans l'assurance
- Identifier les principaux risques de non-conformité et faire le lien avec la gestion des risques opérationnels
- Utiliser les outils de la fonction conformité pour évaluer mesurer et contrôler les risques
- Gérer un contrôle ACPR

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à moinscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Comprendre tous les contours de la fonction conformité en Assurance.

Formateur(s):

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Contexte et réglementation
- 1. Environnement professionnel
- a) inflation des normes et le développement de la soft Law
- b) organismes d'assurance lourdement sanctionnés
- c) directive Solvabilité II et les exigences en matière de Conformité
- d) risques encourus et les autorités de contrôle
- B. Enjeux de la Fonction Conformité
- 1. Périmètres et le cycle vertueux de la Conformité
- 2. Principes organisationnels et la politique de la Fonction Conformité
- 3. Facteurs clés de succès de la Fonction Conformité
- 4. Atelier pratique sur les qualités et difficultés de la fonction conformité
- C. Outils de la Fonction Conformité
- 1. Référentiel réglementaire
- 2. Elaboration de la cartographie des risques
- 3. Pilotage du dispositif et les autres outils disponibles
- D. Contrôle de la Conformité
- 1. Plan annuel de la Conformité et les plans d'actions
- 2. Contrôle de la Conformité
- 3. Pilotage et le suivi du dispositif de contrôle
- E. Diffusion d'une culture de la conformité
- 1. Formation des collaborateurs est une obligation réglementaire
- 2. Quatre critères pour bien calibrer et réussir les actions d'information, de sensibilisation et de formation
- 3. Large palette d'outils à disposition de la diffusion d'une culture de la Conformité
- F. Éthique dans la conduite des affaires
- 1. Liens entre l'Éthique et la Conformité
- 2. Principes déontologiques applicables au secteur de l'assurance
- 3. Honorabilité et la compétence (fit & proper) des dirigeants et des responsables des fonctions clés
- 4. Dispositif d'alerte professionnelle (whistleblowing)
- G. Protection de la clientèle et les pratiques commerciales
- 1. Notions de protection de la clientèle et de pratiques commerciales
- 2. Cas pratique : Analyse du questionnaire ACPR sur la protection de la clientèle
- 3. Principales thématiques
- 4. Focus sur le devoir de conseil
- 5. Traduction concrète de la « gouvernance produits » : les comités nouveaux produits
- H. Contrôles sur place de l'ACPR
- 1. Déroulement et les suites d'un contrôle sur place
- 2. Etapes du contrôle sur place
- 3. Anticiper le contrôle sur place

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.

- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours:

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Equipes de la conformité, de l'audit, de l'actuariat et de la gestion des risques Membres des comex ou codir

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning : Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli – <u>nbenakli@ifpass.fr</u>) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances en conformité

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à <u>mo-inscriptions@ifpass.fr</u> au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance.
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

725,00 € Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 22/11/2024 à 17:10